Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 021-242100154-20261001-2026_112_MOD-DE

COVATI
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

ANNEXE délibération Avancement de grade : fixation des ratios

Le Président propose l'application des ratios « promu/promouvable » suivants pour les avancements de grade :

FILIERE	GRADE ACTUEL	GRADE ENVISAGE	TAUX DE PROMOTION
ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal 2e classe	100%
	Adjoint administratif ppal 2e classe	Adjoint administratif ppal 1ère classe	100%
	Rédacteur	Rédacteur ppal de 2e classe	100%
	Rédacteur ppal de 2e classe	Rédacteur ppal de 1ère classe	100%
	Attaché	Attaché principal	100%
	Attaché principal	Attaché hors classe	100%
ANIMATION	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation ppal 2e classe	100%
	Adjoint d'animation ppal 2e classe	Adjoint d'animation ppal 1ère classe	100%
	Animateur	Animateur ppal 2e classe	100%
TECHNIQUE	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2e classe	100%
	Adjoint technique ppal 2e classe	Adjoint technique ppal 1ère classe	100%
	Agent de maitrise	Agent de maitrise principal	100%
	Ingénieur	Ingénieur principal	100%
CULTURELLE	Assistant d'enseignement artistique ppal 2e classe	Assistant d'enseignement artistique ppal 1ère classe	100%
SPORT	Opérateur des APS	Opérateur des APS qualifié	100%
	Educateur des APS ppal 2e classe	Educateur des APS ppal 1ère classe	100%
SOCIALE	Agent social	Agent social ppal de 2e classe	100%